

L'assistant maternel veillera à valoriser et encourager l'enfant et à mettre des mots sur ce qu'il vit, sur ce qu'il ressent tout en le laissant aller à son propre rythme. L'enfant a besoin d'hésiter, de faire et refaire pour s'éveiller. Par ailleurs, l'assistant maternel accompagnera l'enfant sans faire à sa place et sans le forcer à participer. De plus l'enfant a besoin d'être reconnu comme une personne à part entière, il a parfois des capacités insoupçonnées. Il nous appartient de les reconnaître, les accepter pour mieux l'accompagner et avoir confiance en lui. Il veillera aux types de paroles prononcées au-dessus de la tête des enfants car il entendent tout et ressentent tout.

3- Place des usagers :

* Place de l'enfant

Penser à l'enfant c'est lui donner la possibilité d'accéder à des activités et des expériences nouvelles, lui permettre d'évoluer dans un autre milieu, favoriser les échanges avec d'autres enfants et d'autres adultes.

* Place des assistants maternels

Leur participation s'effectue de façon volontaire, sont pleinement «acteur» en cas de participation, sont garant du bien-être et de la sécurité des enfants.

* places des familles

Sont les seules décisionnaires quant à la participation de leur enfant à la vie du ram et peuvent participer à la vie du relais.

4-Rôle de l'animatrice :

Accueil, informe, anime et accompagne le public

A un rôle de veille juridique auprès des assistants maternels et des familles

Est garante du projet pédagogique et impulse une dynamique auprès des assistants maternels

Est une personne ressource quant à l'accueil du jeune enfant sur le territoire



LE RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S PARENTS- ENFANTS DE MANZAT COMMUNAUTE

PROJET PEDAGOGIQUE

Le Relais Assistant Maternel (RAM) est un lieu d'information, d'échange et d'accompagnement au service des assistants maternel, des gardes à domicile, des familles et des enfants.

1- Les objectifs du RAM

* Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels

L'assistant maternel veille au bien être et bon développement de l'enfant. Comme tout professionnel de la petite enfance, le travail de l'assistant maternel est avant tout un travail relationnel d'éducation et d'accueil (de l'enfant et de sa famille). C'est un métier à part entière avec des savoir-faire et des savoir-être propres. La spécificité du métier étant l'isolement professionnel qu'il peut induire.

Ainsi, l'objectif du ram est de :

- offrir un lieu d'échange et de rencontre favorisant l'enrichissement des pratiques personnelles
- Permettre aux assistants maternels d'élargir leurs connaissances et de développer leurs compétences en le amenant à s'interroger et à réfléchir à leur pratique
- Valoriser leur métier en leur offrant un lieu d'expression et de participation

* Faciliter l'accès à l'information des familles et des assistants maternels

En tant que parents ou professionnel de l'accueil à domicile, avoir accès aux informations liées à son statut, son métier ou sa fonction n'est pas toujours simple. En ce sens, le Ram constitue un interlocuteur privilégié en mettant à disposition des familles et des assistants maternels des informations relatives à l'accueil du jeune enfant sur le territoire, aux statuts, à la législation, aux démarches administratives, à la relation employeur-employé et à l'éducation du jeune enfant.

* Favoriser la socialisation des jeunes enfants

Se socialiser c'est aller à la rencontre de l'autre et c'est en quelque sorte trouver sa place au sein d'un groupe. Une place qui permet d'exister et de se construire une vraie confiance en soi. La socialisation est un processus qui débute dès la première année de vie et qui se traduit par le toucher, l'imitation des conduites, l'intérêt pour les autres au travers du regard etc... Cette phase constitue les prémices de la socialisation. Vers l'âge de 18 mois, le jeune enfant commence à jouer « à côté » des autres, c'est une phase où il s'affirme et se différencie. Puis, plus il va grandir, plus il va apprécier entrer en contact « avec » ses pairs en construisant l'interaction et la communication avec eux.

Les ateliers d'éveil offrent un lieu de socialisation différent, autre que celui dont dispose chez l'assistant maternel et dans sa famille. Il permet une immersion en douceur au sein de la vie en collective avec un cadre sécurisant du fait de la présence continue de son assistant maternel ou de son parent.

2– Les moyens mis en place par le Ram

*** L'accompagnement**

Il passe par l'accueil, l'écoute et la disponibilité. L'animatrice du ram est soumise au secret professionnel et au principe de neutralité. Le relais informe chaque usager en toute impartialité et oriente les usagers vers les institutions compétentes en la matière si besoin est.

*** Les permanences d'accueil**

Le ram offre des temps d'accueil avec ou sans rendez-vous sur des plages horaires s'adaptant aux besoins des usagers. Les entretiens individuels se déroulent au sein d'un lieu neutre et confidentiel où les enfants ont accès à un coin jeux leur permettant de patienter.

*** La documentation**

Le ram met à disposition des assistants maternels qui le souhaitent des documents (revues) relatives à l'accueil, l'accompagnement et au développement du jeune enfant. Pour les familles, l'animatrice, peut en fonction des demandes, leur transmettre des documents.

*** La formation continue**

Le ram proposera aux assistants maternels des temps de formation groupés organisés par des instituts de formations. Le principe est d'en faciliter l'accès en centralisant les inscriptions et en accompagnant les assistants maternels et les familles dans les démarches correspondantes.

*** Les réunions**

Le ram peut, selon la demande et les besoins, organiser des réunions à destination des assistants maternels et/ou des familles animées par un intervenant spécialisé. Ils pourront aborder différents sujets notamment en lien avec l'accueil et l'éducation de l'enfant ou bien avec la réglementation. Certaines réunions seront l'occasion de s'exprimer sur leur profession et sur des situations vécues.

*** Spectacles/Animations**

A l'occasion de temps festifs ou d'événements particuliers le ram proposera des spectacles ou des animations petite enfance avec des intervenants extérieurs à destination des usagers. Ces temps favoriseront les rencontres et les échanges entre adultes et entre enfants. Petits et grands prendront plaisir à se retrouver dans un cadre convivial et chaleureux.

*** Les ateliers d'éveil**

A) Les objectifs :

* auprès de l'enfant :

L'enfant rencontre d'autres enfants et d'autres adultes. Cet espace lui permet d'évoluer à sa guise et des s'éveiller selon son rythme. Les jeux variés mis à sa disposition lui permettent de s'exprimer et d'expérimenter au contact d'autrui. L'enfant fait l'expérience de l'interdit mais aussi du possible (ceux-ci peuvent différer de ce qu'il connaît dans d'autres lieux) et il va apprendre à s'y ajuster. Les activités proposées favorise la curiosité et son épanouissement.

* auprès de l'assistant maternel :

L'assistant maternel est au contact d'autres professionnels, il peut ainsi échanger et partager sur son métier. De plus en participant activement pendant les ateliers il transmet ses compétences et ses connaissances aux autres assistants maternels. C'est aussi l'occasion pour lui de s'enrichir en découvrant d'autres activités, techniques éducatives ou de les abordées différemment.

B) Le fonctionnement :

Chaque semaine, l'enfant, accompagné de son assistant maternel ou parent à accès à un espace de découverte et de jeu selon ses besoins.

Des activités à thèmes sont proposées sur inscription. Elles sont basées sur le volontariat. Lors des ateliers, l'enfant a accès à un espace organisé en différents « espaces » (moteurs, construction, livres, imitation...) lui permettant de se repérer dans l'espace. Il peut facilement accéder aux jeux mis à sa disposition et évoluer dans la salle en autonomie.

Le libre accès aux jeux est possible dans la mesure où l'adulte accompagne ce temps. En effet jouer librement ne signifie pas pour autant être seul, l'accompagnement de l'adulte par un regard bienveillant et soutenant ou par un soutien physique est essentielle pour que l'enfant puisse prendre confiance en lui et se sente sécurisé.

La motricité libre est le fait de laisser le bébé faire seul les découvertes de ses mouvements, de son corps et de ses capacités à se déplacer. Ainsi, les enfants qui ne marchent pas ont accès pendant les ateliers à un tapis ferme contribuant à leur développement moteur puisque c'est au sol que l'enfant prépare la marche et son développement (position sur le dos, côté, plat ventre, retournements...).

L'activité plus structurée a lieu en petits groupe permettant une relation plus individualisée et privilégiée. Certains enfants ont besoin d'observer, il s'agit d'une première étape qu'il convient de respecter. Les activités aborderont plusieurs approches : manuelle, artistique, sensorielles et motrices.